

LA FONTAINE

Aux Archives de Chantilly

Parler de La Fontaine n'est jamais un ennui, même quand on serait bien sûr de n'y rien apporter de nouveau. — SAINT-BEUVE. *Causerie* du lundi.

Autorisé, grâce à l'obligeance de M. Gustave Macon, aimable conservateur-adjoint du Musée Condé, à consulter à loisir les manuscrits renfermés dans les précieuses archives du château de Chantilly, nous avons pu relever, en pas des documents — notre découverte est trop modeste pour que nous nous permettions d'employer ce mot, — mais quelques notes, extraites des papiers des Condé, relatives à La Fontaine et à ses ouvrages.

Si peu importants que soient ces renseignements, encore sont-ils pas tous inconnus ! M. le Duc d'Aumale y a fait certaines allusions dans son *Histoire des Princes de Condé*. (1) Ils méritent néanmoins, pensons-nous, d'être publiés, non pour leur valeur intrinsèque, mais à raison de la personnalité du poète dans l'intimité duquel nous aimons pénétrer et dont on ne se lasse jamais de s'entretenir.

(1). *Histoire des Princes de Condé pendant les xvi^e et xvii^e siècles*, Paris, Calmann-Lévy, 1896, T. VII, p. 191 et suiv.

I

LA FONTAINE A L'ACADÉMIE

L'abbé Michon, surnommé Bourdelot, écrit de Paris, le 16 novembre 1683, à Louis II de Bourbon, plus généralement appelé Monsieur le Prince ou le Grand Condé :

« L'académie a mis un academicien nouveau dans la place de déffunt M. de Colbert. Les prétendans estoient MM. de la Fontaine, faiseur de fables, et Despréaux. Le premier l'a emporté ; il a eu 23 voix, M. Despréaux n'en a eu que 16 ; mais à la première promotion la chose est infaillible pour luy. »

La lettre de Bourdelot, médecin et familier du Grand Condé, nous fait voir avec quelle rapidité ce dernier entendait être tenu par ses nombreux secrétaires au courant des nouvelles littéraires. Le vote de l'Académie avait eu lieu le 15 novembre ; dès le lendemain Monsieur le Prince en était averti. Mais nous nous apercevrons bientôt que ses renseignements étaient parfois plus prompts qu'exactes.

Les incidents de la nomination de La Fontaine à l'Académie française sont relatés par tous ses biographes. Le Père Nicéron, dans ses *Mémoires*, (1), dit que La Fontaine eut 16 voix contre 7 données à Boileau. Celui-ci n'avait entrepris aucune démarche, car il avait promis au fabuliste son ami, nous dit Louis Racine, (2) de ne pas lui faire concurrence. Aussi l'expression de « prétendant » employée par Bourdelot n'est-elle pas absolument juste. D'Olivet (3), d'Alembert, donnent les mêmes chiffres, re-

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la République des lettres*, T. XVIII, p. 319 (Paris, chez Briasson, 1732).

(2) *Mémoires sur la vie de Jean Racine*.

(3) *Histoire de l'Académie*, édition Livet, T. II, p. 25,

produits sans hésitation par M. Paul Mesnard (1) et par M. Georges Lafenestre (2).

Ces renseignements ne concordant pas avec ceux donnés par Bourdelot, nous avons voulu remonter aux sources les plus officielles. Nous avons consulté *Les registres de l'Académie française de 1672 à 1793* (3), et voici ce que nous y avons relevé :

« Du lundy 15 novembre (1683). — Ce jour la Compagnie ayant esté convoquée pour songer à remplir la place d'Académicien vacante par la mort de M. Colbert, on y a procédé selon la forme ordinaire (4), en commençant par tirer au

(1) Les Grands écrivains de la France, La Fontaine, T. I. Notice biographique, p. CXXV. (Paris, Hachette).

(2) Les Grands écrivains français, La Fontaine, p. 96 (Paris, Hachette).

(3) Paris, Firmin-Didot, 1895.

(4) Charles Perrault (Mémoires, livre III, p. 135) nous donne d'intéressants détails sur la manière dont il fit pratiquer les votes pour l'Élection : « Lorsque j'entrai dans l'Académie, l'élection des Académiciens se faisait de cette sorte. Un mois après la mort d'un Académicien, un de la Compagnie, après en avoir parlé avec quelques-uns de la Compagnie, disait : nous avons perdu M. tel, etc. ; je crois que nous ne saurions mieux faire que de jeter les yeux sur M. tel, pour remplir sa place ; vous connaissez son mérite, etc. Peu de temps après ma réception, je dis qu'il me semblait que Dieu avait bien assisté l'Académie dans le choix de ceux qu'elle avait reçus jusqu'alors, vu la manière dont elle les nommait ; mais que ce serait le tenter que de vouloir continuer à en user de la sorte ; que ma pensée était qu'il faudrait dorénavant élire par scrutins et par billets, afin que chacun fût dans une pleine liberté de nommer qui il lui plairait. On crut que cette pensée ne venait pas de moi seulement, mais qu'elle pouvait m'avoir été inspirée par M. Colbert, ou du moins qu'il l'avait approuvée, et l'on demeura d'accord de prendre cette voie à l'avenir : ce qui a été exécuté. »

En effet, le 21 novembre 1672, la délibération suivante a été prise.

Ce lundy 21^e novembre (1672).., la Compagnie estant au nombre de dix-neuf, il a passé de toutes les voix, hormis une, qu'à l'advenir la proposition se feroit de cette sorte :

Scavoir : Que chacun apporteroit un billet cacheté dans lequel il y

sort celuy de Messieurs qui assisteroit à l'ouverture des billets avec Messieurs les officiers. Le sort estant tombé sur M. le marquis de Dangeau, et chacun de Messieurs ayant ensuite donné son billet contenant le nom de celuy auquel il donnoit sa voix, M. Doujat, Directeur, et M. l'abbé Regnier, Secretaire, sont passez dans la première chambre avec M. le marquis de Dangeau, où ils ont examiné les billets qui estoient au nombre de vingt-trois. Ils ont trouvé le nom de M. de La Fontaine escrit dans treize de ces billets, ils en ont fait rapport à la Compagnie qui a procédé sur luy au premier scrutin selon la forme ordinaire. Il y a esté admis par seize suffrages, ce qui estant suffisant, M. le directeur l'a déclaré admis à la proposition, et s'est chargé ensuite de sçavoir du Roy s'il aurait agreable que l'on procédast dans la huitaine au scrutin de l'Electon. »

Signé : REGNIER DESMARAIS.

Ainsi donc, les chiffres donnés par Bourdelot sont inexacts; ils devaient au surplus paraître suspects, car,

aura autant de noms qu'il y aura de places vacantes qu'on voudra remplir; Que ces billets seront mis entre les mains du Directeur et officiers lesquels, avec l'un de la Compagnie qui sera tiré au sort, feront un extrait de ces noms et les escriront par colonnes sur un papier; Qu'ils déclareront à la Compagnie celuy ou ceux qui auront le plus de voix et qu'ils tiendront secrets tous les autres; Que pour estre proposé au premier scrutin il faudra avoir pour le moins huit voix, s'il n'y a qu'une place vacante, et du moins six s'il y en a plusieurs; Que lorsque les officiers auront déclaré celuy qui en aura le plus, avant que de le proposer, on demandera s'il y a quelcun de la Compagnie qui assure et responde qu'il le souhaite; Que lorsque quelcun en aura rendu un témoignage bien positif, on procedera au scrutin de la proposition à l'ordinaire; Que lorsque le premier proposé aura esté admis ou exclus, on procedera au scrutin du second proposé tout de mesme, et ainsy à celuy du troisième, et que le lundy suivant, on procedera au second scrutin pour la reception.

Signé : CONRART.

en additionnant les 23 voix qui auraient été données à La Fontaine avec les 16 attribuées à Boileau, on arrive au chiffre de 39. Or, n'est-il pas invraisemblable, — ceci soit dit sans malice —, qu'aucun des membres n'ait manqué à la réunion, le quarantième fauteuil étant celui qu'il y avait lieu de pourvoir d'un titulaire! Et encore faudrait-il supposer qu'il n'y avait d'autre vacance que celle du siège de Colbert, décédé le 6 septembre 1683.

Les autorités que je viens de citer nous ont donné de la séance académique un compte rendu plus curieux que la rédaction officielle du secrétaire, l'abbé Regnier Desmairis. Il paraît que l'académicien Rose, exploitant contre La Fontaine le scandale provoqué par ses *Contes*, en aurait jeté un volume sur la table des séances, en disant avec dépit : « Je vois bien qu'il vous faut un Marot. » Le mot ne trompa personne; Rose voulait évidemment parler d'un *maraud*; mais Bensserade lui répliqua : « Et à vous il faut une marotte. » Y eut-il, contre notre trop léger conteur, sept boules noires, comme le prétend d'Olivet? c'est bien possible. Ce qui n'est pas douteux, dans tous les cas, c'est l'hostilité de Louis XIV. Au récit qu'en font les auteurs, nous préférons le langage plus circonspect, plus réservé, mais en même temps beaucoup moins connu, des procès-verbaux suivants.

« Du samedi 20^e Novembre. — M. Doujat, Directeur, a rapporté à la Compagnie qu'il avoit esté à Versailles pour rendre compte au Roy de ce qui s'estoit passé dans l'assemblée du 15, et pour sçavoir s'il agreoit que l'on procedast au second tour de scrutin sur M. de la Fontaine qui avoit esté admis au premier, sous le bon plaisir de Sa Majesté. Que Sa Majesté luy ayant fait l'honneur de l'entendre avec beaucoup de bonté, luy avoit dit ensuite qu'elle avoit appris qu'il y avoit eu du bruit et de la cabale dans l'Académie. Qu'il avoit respondu qu'il estoit vray que quelqu'un avoit tesmoigné publiquement n'agreer pas

le choix qui avoit esté fait de M. de la Fontaine à la pluralité des voix, et en avoit parlé avec un peu de chaleur, mais que du reste tout s'estoit passé avec tranquillité et dans les formes ordinaires. Que là dessus ayant voulu expliquer à Sa Majesté quelles estoient ces formes, elle l'avoit interrompu en luy disant qu'elle les savoit fort bien, mais que pour ce coup, elle n'estoit pas encore bien déterminée, et qu'elle feroit sçavoir ses intentions à l'Académie. »

Signé : REGNIER DESMARAIS

On connaît les causes, les principales tout au moins, de la résistance de Louis XIV. Il voulait que la nomination de Boileau, son historiographe et son protégé, fût assurée, et il était résolu à laisser en suspens la ratification de l'élection de La Fontaine jusqu'à ce que Boileau fût entré dans la Compagnie. Or quelques mois après la réponse du Roi, un autre académicien, M. de Bezons, mourait le 12 mars 1684, et l'Académie s'empressait de se réunir le lundi 17 avril suivant et d'acclamer la candidature de Boileau. On alla aussitôt avertir Louis XIV. Les registres de l'Académie contiennent de cette démarche l'analyse suivante :

« Du jeudy 20^e Avril (1684). — M. l'abbé Testu, chancelier, a dit qu'il avoit rendu compte au Roy de ce qui s'estoit passé au premier scrutin sur le sujet de l'Election d'un Académicien pour remplir la place de M. de Bezons ; et qu'après avoir appris à Sa Majesté, que Despréaux avoit esté proposé tout d'une voix, il l'avoit suppliée de la part de l'Académie de vouloir bien luy donner ses ordres là dessus, à quoy Sa Majesté avoit respondu que ce choix, luy estoit très agreable et qu'il seroit généralement approuvé. Que profitant ensuite de cette occasion, il avoit marqué à Sa Majesté que les intentions de l'Académie

estoyent toujours de faire de bons choix, et qu'elle s'estimeroit heureuse lorsqu'il luy arriveroit d'en faire qui fussent suivis non seulement du consentement mais de l'approbation de Sa Majesté. Que comme il alloit adjoûter encore quelque chose, elle l'interrompit en le chargeant de dire à l'Académie qu'elle travaillast incessamment à consommer l'Élection de M. de la Fontaine qui jusques là avoit esté suspendue ; et que luy, après avoir tesmoigné à Sa Majesté la joye qu'il avoit d'estre chargé de cet ordre, il l'assura que l'Académie l'exécutoit agreablement et promptement. »

Signé : REGNIER DESMARAIS.

Louis XIV a-t-il ajouté, comme le lui fait dire d'Olivet, « que La Fontaine avoit promis d'être sage ? » Nous ne le savons pas, mais le mot est joli et mérite de lui être attribué. Dans tous les cas, la promesse avoit bien été faite. Témoin une Ballade au Roi, publiée pour la première fois dans le *Mercure galant* de janvier 1684, p. 167, et précédée de cet avertissement : « Cette ballade est du fameux M. de la Fontaine, choisi par Messieurs de l'Académie française pour remplir la place que la mort de M. Colbert a laissée vacante dans la Compagnie. Comme il y a quelque sur-séance à sa réception, il prie le Roi d'avoir la bonté de la lever. C'est ce que vous remarquerez dans l'Envoi qui n'est fait que pour cela. »

C'est une glorification de toutes les grandes actions du règne de Louis XIV, avec ce refrain :

« L'événement n'en peut être qu'heureux », refrain dont l'adroit candidat tire agreablement parti dans son Envoi que voici :

Ce doux penser, depuis un mois ou deux,
Console un peu mes Muses inquiètes.
Quelques esprits ont blâmé certains jeux,
Certains récits, qui ne sont que sornettes;

Si je défère aux leçons qu'ils m'ont faites,
Que veut-on plus ? Soyez moins rigoureux,
Plus indulgent, plus favorable qu'eux ;
Prince, en un mot, soyez ce que vous êtes :
L'événement ne peut *m'être* qu'heureux,

Présentée et adroitement commentée par Madame de Thianges, la Ballade avait contribué certainement à produire l'effet qu'on en attendait ; *l'heureux événement* l'a prouvé.

Plus expéditive qu'aujourd'hui, peut-être parce qu'elle était plus jeune, l'Académie se réunit le 24 avril, et, à la séance même, prend date pour la réception publique, qui est fixée au 2 mai suivant. Admirons en passant cette vigueur, cet entrain auxquels nous ne sommes plus habitués, et consultons les procès-verbaux de ces deux assemblées.

« Du lundy 24 Avril. — On a procédé au second scrutin pour remplir les places vacantes par la mort de M^{rs} Colbert et de Bezons, et premièrement on a procédé au second scrutin sur M. de la Fontaine qui avoit été proposé à celle de M. Colbert, et les choses s'estant faites selon les formes ordinaires, toutes les ballottes ont esté à la réception, et M. le Directeur l'a déclaré élu et receu. Après cela on a procédé de mesme sur M. Despréaux, proposé à la place de M. de Bezons, et il a esté pareillement élu par tous les suffrages, ce que M. le Directeur a ensuite déclaré de la mesme sorte a la Compagnie. Cela fait on a parlé du jour de la réception publique des nouveaux Académiciens, sur quoy il a esté dit qu'à l'égard de M. de la Fontaine, M. le Directeur le reiglerait avec luy, et qu'à l'égard de M. Despréaux il falloit remettre à en parler lorsqu'il seroit de retour du voyage qu'il va faire à la suite du Roy par ordre de Sa Majesté. »

Signé : REGNIER DESMARAIS.

La séance du mardi 2 mai 1684 n'a donné lieu sur les Registres de l'Académie qu'à cette simple note non signée : « Ce jour la Compagnie a tenu une séance publique pour la réception de M. de la Fontaine qui a fait son compliment de remerciement à la Compagnie auquel M. l'abbé de la Chambre, Directeur, a répondu. »

*
**

La séance avait cependant été fort intéressante, par suite des promesses du récipiendaire qui, derechef et solennellement s'engageait à être sage ; à cause aussi de l'hostilité qui persistait à persécuter jusque dans son triomphe le pauvre fabuliste, lourdement morigéné par l'abbé de la Chambre. La Fontaine traitait ses propres « chansons » de « grossières » ; il disait à ses nouveaux collègues : « Vous savez également bien la langue des Dieux et celle des hommes. J'élèverais au dessus de toutes choses ces deux talents, sans un troisième qui les surpasse ; c'est le langage de la piété, qui, tout excellent qu'il est, ne laisse pas de vous être familier. Les deux autres langues ne devraient être que les servantes de celle-ci. Je devrais l'avoir apprise en vos compositions, où elle éclate avec tant de majesté et de grâces. Vous me l'enseignerez beaucoup mieux lorsque vous joindrez la conversation aux préceptes. »

Tant d'humilité, de contrition, de respect pour la piété, ne désarmait pas le courroux dévôt de l'abbé de la Chambre, qui lui répondit durement, en prenant acte de ses paroles : « Ne comptez pour rien tout ce que vous avez fait par le passé ! Le Louvre vous inspirera de plus belles choses, de plus nobles et de plus grandes idées, que n'aurait jamais fait le Parnasse. Songez jour et nuit que vous allez dorénavant travailler sous les yeux d'un Prince qui s'informerait du progrès que vous ferez dans le chemin de la

vertu, et qui ne vous considérera qu'autant que vous y aspirerez de la bonne sorte. Songez que ces mêmes paroles que vous venez de prononcer et que nous insérerons dans nos registres, plus vous avez pris peine à les polir et à les choisir, plus elles vous condamneraient un jour si vos actions se trouvaient contraires, si vous ne preniez à tâche de joindre la pureté des mœurs à la doctrine, la pureté du cœur et de l'esprit à la pureté du style et du langage, qui n'est rien, à le bien prendre sans l'autre. »

Quel coup de massue et quelles menaces ! Franchement, toutes ces avanies faisaient payer bien cher au bon La Fontaine ses erreurs passées... et futures. S'il avait pu prévoir de quel fiel serait empoisonnée sa gloire d'Académicien, il eût sans doute été moins désireux d'entrer dans la Compagnie, et je ne serais pas étonné qu'à sa joie de récipiendaire ne se fût mêlé quelque regret, quelque crainte aussi, sur le caractère de ses fréquentations avec ses nouveaux collègues.

Et cependant, La Fontaine ambitionnait cet honneur depuis un certain temps. Il paraît bien certain qu'il avait tenté de remplacer l'abbé Cotin, décédé en décembre 1681 ; car on lit dans les *Œuvres* de La Monnoye (t. III. p. 106) : « Quand vous me mandâtes que l'abbé Cotin était mort, je dis tant mieux pour l'Académie ; mais sur ce que vous ajoutiez que le célèbre M. La Fontaine postulait pour être reçu en sa place, et qu'on lui avait donné l'exclusion, je dis tant pis pour l'Académie. » Malheureusement les Registres des délibérations ont une lacune du 1^{er} juillet 1681 au 31 juillet 1683, et on ne trouve que ceci dans le *Mercur galant*, volume de mars 1682 : « M. l'abbé Cotin étant mort, MM. de l'Académie française jetèrent les yeux sur M. l'abbé de Dangeau. » De La Fontaine, il n'est pas question.

Walckenaer (p. 24 de *l'Histoire de La Fontaine*) dit qu'en 1676, notre poète aspirait à une place à l'Académie.

Les Registres ne nous fournissent aucune donnée sur ce point, mais Furetière (second factum, p. 291), dit que le fabuliste « a brigué cet honneur pendant sept années. »

Faut-il enfin, comme nous le verrons tout à l'heure, croire que, dès 1674, il avait cherché à entrer à la Petite Académie? Tout cela au surplus, n'a qu'une influence bien secondaire sur la vie et les œuvres de La Fontaine; son génie indépendant, ses dons naturels n'avaient pas grand'chose, en effet, à gagner aux estampilles officielles et à la solennité des réunions académiques.

II

LA FONTAINE ET QUINAULT

Dans une lettre signée « Perro » (1), datée du 13 septembre 1674, et adressée de Paris au Grand Condé, nous lisons : « La Fontaine s'est rebuté; il a quitté son entreprise et laissé le champ de bataille à Quinault. »

A quelle rivalité est-il fait allusion?

Nous avons trouvé dans les archives du Musée de Chantilly une copie fragmentaire de la lettre de Perro, à la suite de laquelle M. le duc d'Aumale a écrit de sa main : « Quinault fut élu à l'Académie française en 1670, et à la

(1) De toute la correspondance adressée à Monsieur le Prince, la lettre du 13 septembre 1674 est la seule qui soit signée : Perro. Aux allusions qui y sont faites, on voit qu'elle émane d'un magistrat. A son ton familier, il semble qu'on reconnaisse Jean Perrault, président des comptes et chef du conseil du Grand Condé. L'écriture, il est vrai, diffère des manuscrits de Perrault, non moins que l'orthographe de la signature. Mais la lettre n'aurait-elle pas été dictée par Jean Perrault et écrite par un tiers qui n'aurait pas pris la peine de bien orthographier le nom de celui dont il tenait la plume?

Petite Académie en 1674. » On appelait ainsi, par opposition à son aînée l'Académie française fondée par Richelieu, la docte assemblée créée en 1663 par Colbert. Celle-ci prit en 1692 le nom d'Académie royale des Inscriptions et Médailles, et devint en 1716 notre Académie actuelle des Inscriptions et Belles-Lettres.

Ainsi donc, dans la pensée de l'éminent possesseur des papiers des Condé, la lettre de Perro se référerait à la nomination de Quinault à la Petite Académie, et il faudrait en conclure, d'après M. le duc d'Aumale, que La Fontaine aurait brigué ce siège sans pouvoir l'obtenir.

Or, nous avons cherché vainement, tant dans les biographies de Quinault que dans celles de La Fontaine, quelque indice de cette concurrence. Vainement aussi nous avons consulté les ouvrages spéciaux à l'histoire de l'Institut et fait des démarches pour avoir communication des archives du palais Mazarin. Les registres de la Petite Académie n'ont été conservés qu'à partir de l'année 1694. Il est donc impossible de connaître la date exacte de la nomination de Philippe Quinault à la Petite Académie. Le seul renseignement que nous puissions apporter, c'est que Quinault (1) a succédé à Chapelain, dont le décès remonte, d'après le *Dictionnaire* de Moréri, au 22 février 1674.

L'hypothèse de M. le duc d'Aumale n'a rien d'invraisemblable. Est-elle fondée ? Ce n'est pas sûr.

Tout d'abord, aucun indice dans l'histoire de La Fontaine ni dans sa correspondance, ne permet de retrouver la trace de cette singulière ambition. De plus, il paraît surprenant que le siège de Chapelain soit resté vacant sept mois, alors qu'à cette époque les vides de l'Académie française se trouvaient comblés au bout de quelques semaines. Enfin et surtout, on se représente difficilement,

(1) Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles Lettres, (Paris, 1717, t. I, p. 4).

dès 1674, au lendemain de ses Contes les plus scabreux, La Fontaine candidat à une grave assemblée, vers laquelle ne semblaient guère le porter ses goûts fort peu solennels et sa fantaisiste indépendance.

*
* *

Nous connaissons d'ailleurs, en 1674, une autre victoire remportée sur La Fontaine par Quinault.

Pour ses débuts d'auteur dramatique, le fabuliste avait écrit un opéra, *Daphné*, auquel il fait allusion dans une lettre du 16 juin 1674. La musique en devait être composée par Lulli. Celui-ci, qui tenait le poëme pour chose accessoire et de peu de valeur, voulait que l'écrivain se subordonnât entièrement à lui. Il n'agréa pas le livret de La Fontaine, et, dit Mathieu-Marais (1), « rebuta cet ouvrage comme malpropre à la musique ; il y avait des traits fins, délicats, naïfs, si vous voulez ; mais tout cela n'était pas pour le chant qui aime à perdre des paroles, et La Fontaine n'en savait point perdre. »

Quinault, au contraire, avait toutes les complaisances. Il soumettait son canevas à Lulli, intercalait docilement, aux endroits indiqués par le musicien, des divertissements, des danses, des chansonnettes, et acceptait la coupe des vers et la syllabation propres à mettre en valeur l'œuvre de son collaborateur.

Entre la souplesse facile du poète à tout faire et les résistances convaincues du véritable écrivain, Lulli n'hésita pas. Il garda pendant quatre mois l'opéra de *Daphné*, pour lasser la patience du poète, qui fut sa dupe, et qui reconnaît lui-même son infériorité en cette matière :

Je me sens né pour être en butte aux méchants tours ;
Vienne encore un trompeur, je ne tarderai guère.

(*Le Florentin*, Epître, vers 20 et 21).

(1) *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, 1811, p. 65.

Puis, un beau jour, en avril 1674, on apprit qu'à *Daphné* Lulli aurait préféré un opéra de Quinault, soit *Proserpine*, soit *Alcide* ou *le Triomphe d'Alceste* (1).

La Fontaine a donc « laissé le champ de bataille à Quinault », mais ce n'est pas sans un violent dépit contre Lulli le Florentin. Au mois d'octobre, d'après une date qui se trouve sur un manuscrit de la Bibliothèque de l' Arsenal, il décharge sa bile dans une virulente Epître dont nous avons déjà parlé tout à l'heure. Elle commence ainsi :

(1) Ce serait *Proserpine*, d'après les notices biographiques en tête des éditions de Quinault : 1715, t. I. p. 49. Walckenaer partage la même opinion. Au contraire, dans les *Les grands écrivains de la France*, (La Fontaine, t. I, notice biographique, p. CXXXIX, t. VII, p. 187, et t. IX, p. 174), MM. Paul Mesnard et Henri Regnier disent que l'opéra de Quinault préféré à *Daphné* est *Alcide* ou *le Triomphe d'Alceste*. Nous n'avons pas à prendre parti dans cette contradiction des auteurs. La seule chose qui soit à retenir, c'est que *Daphné*, publiée en 1682 seulement, date de 1674. Or, dans une lettre à M. de Turenne, écrite au lendemain de la victoire de Sintzheim (16 juin 1674), La Fontaine félicite Turenne de son succès, que, selon le langage figuré alors en usage, il qualifie d' « opéra ».

Vous avez fait, Seigneur, un opéra.
Nous en faisons un nouveau, mais je doute
Qu'il soit si bon, quelque effort qu'il m'en coûte,

(Vers 22 à 24).

Si, dès le mois de juin ou juillet, il doute de la réussite de l'opéra auquel il travaille avec un collaborateur qu'il ne nomme pas, il ne peut faire a lusion, comme le dit M. Paul Mesnard (notice biographique, t. I, p. CXXXIX), qu'à *Daphné*, et non pas, comme l'a cru M. Henri Regnier (t. VII, p. 249) à *Galatée*; car La Fontaine nous dit lui-même dans une note qui précède la publication de ce fragment : « Je n'ai point commencé cet ouvrage dans le dessein d'en faire un opéra avec les accompagnements ordinaires qui sont le spectacle et les autres divertissements. Je n'ai eu pour but que de m'exercer dans ce genre de comédie ou de tragédie mêlé de chansons, qui me donnait alors du plaisir. »

Le Florentin
Montre à la fin
Ce qu'il sait faire.

Et en 1680, s'il faut en croire un éditeur de 1765, il compose encore une autre pièce de vers dans le même esprit, la *Ballade contre Lully*, dont voici l'envoi :

Je te souhaite un heur sans fin,
Qui soit exempt de toute peine;
Mais surtout, ami La Fontaine,
Dieu te garde du Florentin.

Rapprochons les différentes dates que nous venons de citer. En juin, l'opéra de *Daphné* était déjà composé. Après quatre mois de difficultés et de tergiversations, en octobre, La Fontaine nous expose ses griefs contre Lulli. Pourquoi Perro n'aurait-il pas, dès le 13 septembre, connu et annoncé à Monsieur le Prince la victoire de Quinault et le découragement passager du Bonhomme ?

III

A LA CHASSE

« M. de La Fontaine le poète supplie V. A. S. de luy
« accorder une permission de chasse à Monluel. Si elle
« veut luy faire cette grâce, elle la trouvera cy-joint. »
Extrait d'une lettre de Gourville, en date du 26 avril 1686,
à Monsieur le Prince.

A la précaution prise par Jean Hérault de Gourville de préparer d'avance la permission sollicitée par La Fontaine,

afin que le Grand Condé n'eût qu'à y apposer sa signature, nous voyons tout de suite que le fidèle intendant connaissait les bonnes dispositions de Monsieur le Prince à l'égard des hommes de lettres et ses sympathies spéciales pour le fabuliste. Pas plus que Gourville, nous ne doutons que le désir de La Fontaine n'ait été favorablement accueilli; mais nous nous demandons où était située cette chasse.

Monluel n'existe, en effet, ni dans les dictionnaires des communes ni dans ceux des postes. Il y a bien dans l'arrondissement de Trévoux un chef-lieu de canton appelé Montluel. Les Condé y avait-ils des propriétés, et, dans tous les cas, eussent-elles attiré si loin de Château-Thierry et de Paris un amateur qui ne devait pas être bien passionné, ou tout au moins qui manquait sans doute de persévérance, en cela comme en bien d'autres choses ! Je serais tenté de chercher moins loin, par exemple à trois lieues à peine de la patrie de La Fontaine, dans une petite commune boisée des environs de Condé-en-Brie, où il est probable que la famille des Bourbon possédait des terres, à Monthurel. Je sais bien que l'orthographe n'est pas la même, mais, comme beaucoup de noms propres, Monthurel s'est écrit successivement de diverses façons; en 1710, on disait Monturel (1); il en était encore de même en 1826 (2); pourquoi en 1686 n'aurait-on pas écrit Monluel ? Au surplus, au xvii^e siècle, on mettait Chauleraut, Chaury, pour Châtelleraut, Château-Thierry; la Champmeslé s'orthographiait indifféremment Chammelay ou Chanmeslay. Personne alors ne se rendait esclave de l'orthographe, surtout pour les noms propres, Gourville pas plus que les autres et La Fontaine moins encore que bien d'autres, lui qui dans la seconde lettre adressée à sa femme pendant son voyage en Limousin, lui parle en ces termes de Mont-

(1) Dictionnaire topographique du département de l'Aisne par M. Auguste Matton, Paris, imprimerie nationale, 1871, p. 182.

(2) Dulaure, Histoire des environs de Paris.

léry : « Est-ce *Montléry* qu'il faut dire, ou *Montlehery*. C'est Montlehéry quand le vers est trop court, et Montléry quand il est trop long. Montléry ou Montlehéry comme vous voudrez... »

Monluel ou Monthurel comme nous voudrions, peu importe le nom de la chasse convoitée par le Bonhomme, peu importe qu'elle soit aux alentours de Trévoux, sur les bords riants du Surmelin ou ailleurs. Je vois parfaitement mon chasseur, comme un sage, « errant parmi les bois » (1), l'œil au guet, la perruque au vent, laissant échapper un timide lièvre

(2) « En son glte songeant.

pour courir après sa rime et observer surtout quelque trait nouveau de l'instinct des animaux ou du caractère de l'homme. La première idée qui se présente en effet à l'esprit, tant sont célèbres les distractions plus ou moins authentiques prêtées à La Fontaine, c'est de se le représenter comme un parfait maladroit. M. le duc d'Aumale, dans son *Histoire des Princes de Condé*, n'a pas manqué de sacrifier à cette tradition : Au point de vue de la chasse, il n'a pas meilleure opinion de La Fontaine que de Boileau, à propos de qui De La Rue, un des correspondants attitrés de Monsieur le Prince, écrivait de Chantilly le 24 septembre 1673 : « J'ai creu que le retour de M. Despréaux nous ruinerait tout le pays de gibier à la quantité de coups qu'il a tirés ; il m'en coûte un baril de poudre et beaucoup de plomb, Il n'a sceu tuer une seule pièce de gibier. »

Pour peu que l'atavisme et *l'habitus* professionnel aient agi sur la nature primesautière de La Fontaine, dont le père était capitaine des chasses au duché de Château-

(1) Errant parmi les bois,
Il regarde à ses pieds les favoris des rois.
(*Philémon et Baucis*, vers 9 et 10).

(2) *Le Lièvre et les Grenouilles*, fable XIV du livre II.

Thierry, et qui lui-même, jusqu'en 1672, avait été — oh ! si peu ! — maître des eaux et forêts (1), peut-être avait-il en somme quelque expérience de la chasse et se montrait-il moins emprunté que Boileau. Il avait, dans tous les cas, d'excellentes raisons pour n'être pas indifférent aux exercices cynégétiques, et en même temps pour ne pas faire grand mal au gibier : il aimait sincèrement la nature et raffolait des bêtes. La chasse était donc pour lui, si, selon toute vraisemblance, il a fait dans ses œuvres un peu d'autobiographie, un prétexte à la promenade, un aliment aux rêveries, un délassement à ses travaux (2).

Sans chercher tous les passages des œuvres de notre poète qui contiennent des allusions plus ou moins directes à la chasse, on peut faire, en tout cas, cette remarque que les termes de vénerie lui sont familiers, qu'il se les approprie sans effort.

Dans la fable XIV du livre X, intitulée : *Les Lapins* (3),

(1) Voir *Annales de la Société archéologique de Château-Thierry* 1880, p. 123.

(2) Voyez le vers 236 d'*Adonis* :

On lui dit que la chasse est un puissant remède.

Voyez encore dans *Les Filles de Minée* les vers 214 et suivants :

Voilà Céphale en peine ;
Il renonce aux cités, s'en va dans les forêts,
Conte aux vents, conte aux bois ses déplaisirs secrets,
S' imagine en chassant dissiper son martyre...

Dans la fable XXV du livre XII, *Le juge arbitre, l'Hospitalier et le Solitaire*, le magistrat et le médecin,

Affligés, et contraints de quitter leur emploi,
Vont confier leur peine au silence des bois.

(3) « On montre près Château-Thierry, non loin de la ferme de la Truéterie, qui appartenait à La Fontaine, l'endroit où il a conçu la fable XIV du livre X. » (Frédéric Henriot, *Les campagnes d'un paysagiste*, p. 137). — Voir sur la Truéterie une lettre de La Fontaine à son oncle Jannard, du 1^{er} février 1659.

se trouve une définition exacte de l'heure la plus favorable à la poursuite du gibier, et, ce qui vaut mieux, une assimilation amusante des humains avec les lapins.

A l'heure de l'affût, soit lorsque la lumière
Précipite ses traits dans l'humide séjour,
Soit lorsque le soleil rentre dans sa carrière,
Et que, n'étant plus nuit, il n'est pas encor jour,
Au bord de quelque bois sur un arbre je grimpe,
Et, nouveau Jupiter, du haut de cet Olympe,
Je foudroie, à discrétion
Un lapin qui n'y pensait guère.
Je vois fuir aussitôt toute la nation
Des lapins, qui, sur la bruyère,
L'œil éveillé, l'oreille au guet,
S'égayaient, et de thym parfumaient leur banquet.
Le bruit du coup fait que la bande
S'en va chercher sa sûreté
Dans la souterraine cité.
Mais le danger s'oublie et cette peur si grande
S'évanouit bientôt; je revois les lapins,
Plus gais qu'auparavant, revenir sous mes mains.
Ne reconnaît-on pas en cela les humains ?

La citation est longue ; mais le moyen de n'aller pas jusqu'au bout de ce délicieux tableau ! Je saurais gré à qui m'indiquerait les vers qu'on en pourrait retrancher.

IV

VERS ADRESSÉS AU GRAND CONDÉ

M. de Mondion, membre du Conseil du Prince de Condé, lui écrit de Paris, à la date du 6 avril 1680.

« M. de La Fontaine m'a fait demander comment V. A. S.
« avait trouvé les vers que je luy ay envoyé (*sic*) de luy à

« Saint-Germain dernièrement. Si V. A. S. vouloit bien
« que j'en disse un petit mot de sa part audit sieur de La
« Fontaine, cela lui feroit un grand plaisir et l'obligeroit
« à me donner ce qu'il y aura de nouveau. »

Le 23 janvier 1685, un autre familier du Grand Condé, Deschamp, lui communique un conte. « Madame de La Fayette, lui dit-il, m'a chargé d'envoyer à V. A. S. un conte de La Fontaine qu'elle croit que vous n'aurez point veu. »

Au xvii^e siècle, la propriété littéraire n'existait pas encore, et cependant il fallait bien que les hommes de lettres vécussent de leur plume. Il n'y avait là rien que de fort légitime et de très honorable pour eux. La Fontaine n'en rougissait pas, quand il disait :

Que Melpomène

Souvent sans déroger, trafique de sa peine.

(Fable XIV, livre I. *Simonide préservé par les Dieux*).

De cette nécessité naquit évidemment cette littérature qui adule les puissants, encense leurs prétendues vertus et chante leurs exploits en d'hyperboliques alexandrins. Quand il était satisfait de ses poètes courtisans, Louis XIV les remerciait en leur octroyant des sinécures dans l'administration, des fonctions à la Cour, ou en leur allouant des pensions. Les grands seigneurs, eux aussi, avaient, à l'imitation du Roi, leurs auteurs favoris, qu'ils savaient récompenser libéralement et avec délicatesse.

Certes, La Fontaine, par nature, était un indépendant. Quand il se sentait libre d'exprimer franchement sa pensée, lorsque, dans ses fables, par exemple il faisait parler ses animaux sans contrainte, il ne ménageait pas les épigrammes aux grands, dont il disait :

L'univers leur sait gré du mal qu'ils ne font pas.

(Livre XII, fable XII).

Tous les mangeurs de gens ne sont pas grands seigneurs (1).

(Livre II, fable XVI).

Toutefois, le poète avait besoin, comme ses confrères, de faire sa cour (2) à ceux qui dispensaient les faveurs, et il savait comment il les fallait flatter.

La louange chatouille et gagne les esprits.

(Livre I, fable XIV. *Simonide préservé par les Dieux*).

Amusez les rois par des songes,
Flattez les, payez les d'agréables mensonges :
Quelque indignation dont leur cœur soit rempli,
Ils goberont l'appât, vous serez leur ami.

(Livre VIII, fable XIV. *Les obsèques de la lionne*).

Pour être l'ami des grands, Jean de La Fontaine, à l'affût de l'actualité, cherchait dans les événements contemporains, dans les fêtes de famille, naissances, mariages, etc..., un prétexte à rimer en l'honneur des personnages de marque des vers plus ou moins faciles, — car, en ce métier ingrat de louangeur officiel, l'effort et l'ennui se faisaient parfois sentir.

Dans ces pièces de circonstances, le ton, forcément changeait. Notre poète ne parlait plus des grands, il parlait aux grands; la nuance était importante à observer.

Le sage dit, selon les gens :
Vive le Roi! vive la ligue.

(Livre II, fable c.)

(1) On pourrait multiplier ces exemples. Contentons-nous de renvoyer au début de *Philémon et Baucis*, aux *Nymphes de Vaux*, aux fables X et XIV du livre I, XIV du livre, VIII du livre XI, I du livre VII, VII du livre XII, et à toutes celles où lions et loups imposent tyranniquement leur autorité souveraine.

(2) « Le poète ne manquait aucune occasion de faire sa cour » *Histoire de la vie et des ouvrages de M. de La Fontaine*, par Mathieu-Marais, rédigée vers 1725, publiée seulement en 1811.

Or, La Fontaine était un sage, et il savait fort bien que

Le mensonge et les vers de tout temps sont amis.

(Livre II, fable I).

*
* *

Les vers qui nous occupent, ne sont pas de ceux dont La Fontaine disait, dans *Adonis* (vers 5) :

Ces sujets sont trop haut, et je manque de voix.

C'est simple un compliment galamment tourné, et d'un ordre tout intime. Il est facile, en effet, malgré l'indication très sommaire de Mondion, de découvrir dans les œuvres de La Fontaine la pièce qu'il avait envoyée à Saint-Germain à Monsieur le Prince au commencement de l'année 1680. C'est un épithalame on l'honneur du mariage du prince Louis Armand de Conti, neveu et filleul du Grand Condé, avec Marie Anne de Bourbon, dite Mademoiselle de Blois, fille de Louis XIV et de Mademoiselle de La Vallière.

Couple heureux et parfait,
Couple charmant, faites durer vos flammes
Assez longtemps pour nous rendre jaloux :
Soyez amants aussi longtemps qu'époux.
Douce journée, et nuit plus douce encore !
Heures, tardez, laissez au lit l'Aurore.
Le temps s'envole ; il est cher aux amants ;
Profitez donc de ses moindres moments,
Jeune princesse, aimable autant que belle,
Jeune héros, non moins aimable qu'elle,
Le temps s'envole, il faut le ménager ;
Plus il est doux, et plus il est léger.

Cette cérémonie est décrite dans toutes ses splendeurs par le *Mercur Galant* (p. 1 à 88, 2^{me} partie, janvier 1680), par la *Gazette de France* (p. 33 à 35, janvier 1680) et dans une lettre de Madame de Sévigné à sa fille Madame de Grignan.

Nous savons que les fiançailles eurent lieu à Saint-Germain le lundi 15 janvier, et que le Grand Condé, tuteur du jeune époux, y assistait, ainsi qu'à la lecture du contrat et à la célébration du mariage, faite le mardi 16, dans la chapelle du château, par le cardinal de Bouillon.

L'épithalame de La Fontaine a circulé longtemps manuscrit avant d'être imprimé dans l'Épître à la Duchesse de Fontanges. Il n'avait pas encore été rendu public quand, le 6 avril 1680, M. de Mondion demandait à Monsieur le Prince « comment il avait trouvé les vers qu'il lui avait envoyés ». Nous n'avons pas la réponse du Grand Condé. Il est facile d'y suppléer; le compliment était trop bien tourné pour que le prince ne l'agréât pas avec sa bonne grâce coutumière.

* * *

Quant au conte dont la lecture est recommandée par Madame de La Fayette, nous nous demanderons aussi : Quel est-il ?

Les recherches devront nécessairement se circonscrire dans la dernière série, postérieure aux quatre parties qui ont été l'objet d'une ordonnance de saisie rendue le 5 avril 1675 par le lieutenant de police La Reynie.

En tenant compte de l'esprit honnête et simple de Madame de La Fayette, et des sentiments de piété dans lesquels Louis II de Bourbon devait s'éteindre le 11 décembre 1686, il est évident que le récit de La Fontaine était de ceux dont il a dit lui-même :

Qui pense finement et s'exprime avec grâce
Fait tout passer, car tout passe.

(Le Tableau, vers 23 et 24).

La Clochette, le Fleuve, Scamandre, la Confidente sans le savoir, le Remède, les Aveux indiscrets, ont été publiés au tome I des *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs*

de *Maucroix et de La Fontaine*, à Paris, chez Claude Barbin, 1685, in-12, avec privilège daté du 1^{er} février 1685, et achevé d'imprimer du 28 juillet suivant. C'est une de ces cinq nouvelles, non encore imprimée, que la comtesse de La Fayette désignait à Monsieur le Prince.

La morale ne saurait s'alarmer d'aucun de ces petits contes; mais le premier en date, *la Clochette*, est celui qui a le plus de chances d'avoir trouvé grâce devant Madame de La Fayette, et dont la date concorde le mieux avec la lettre de Deschamps.

Son apparition, en effet, a dû suivre de très près la réception de La Fontaine à l'Académie. A la séance du 2 mai 1684, après les discours d'usage, analysés plus haut, le récipiendaire, en veine de *meâ culpâ* et de promesses, avait lu son *Discours à Madame de la Sablière*, dans lequel il déplore en ces termes les entraînements d'une existence étourdie :

..... Je n'ai pas vécu; j'ai servi deux tyrans.
Un vain bruit et l'amour ont partagé mes ans.
Qu'est-ce que vivre, Iris ? Vous pouvez nous l'apprendre.
Votre réponse est prête; il me semble l'entendre ;
C'est jouir des vrais biens avec tranquillité ;
Faire usage du temps et de l'oisiveté ;
S'acquitter des honneurs dûs à l'être suprême,
Renoncer aux Philis en faveur de soi-même;
Bannir le fol amour et les vœux impuissants,
Comme hydres dans nos cœurs sans cesse renaissants.

Vains engagements! Quelques jours après cette solennelle abjuration, notre impénitent conteur commençait *la Clochette* par cet aveu :

Oh! combien l'homme est inconstant, divers,
Faible, léger, tenant mal sa parole !
J'avais juré hautement dans mes vers
De renoncer à tout conte frivole :
Et quand juré ? c'est ce qui me confond,
Depuis deux jours j'ai fait cette promesse.

Donc *la Clochette* aurait été composée vers le mois de mai 1684. Il est très vraisemblable que le Grand Condé n'en ait pas eu encore connaissance en janvier 1685, au moment où Deschamps lui communiquait le « nouveau conte » recommandé par Madame de La Fayette.

V

LA FONTAINE TRADUCTEUR DE PLATON

‘ Tout le monde sait par cœur l'*Épithaphe d'un paresseux*, se vantant ingénument d'avoir fait deux parts de son temps, qu'il passe :

L'une à dormir, et l'autre à ne rien faire

On connaît aussi les descriptions charmantes du sommeil, de l'oisiveté, et les invocations pieusement répétées de La Fontaine à tous les dieux du repos (1).

(1) Pour La Fontaine « le pays où les gens sont heureux », c'est « le pays où l'on dort. »

- « On y fait plus, on n'y fait nulle chose :
- « C'est un emploi que je cherche encor.

(*Le Diable de Papefiguière*).

Ne point souffrir,
Ne point mourir,
Et ne rien faire,
Que peut-on souhaiter de mieux ?
Ce qui fait le bonheur des dieux,
C'est de n'avoir aucune affaire,
Ne point souffrir,

Sans aller jusqu'à partager l'opinion de la servante du Bonhomme, qui le trouvait « plus bête que méchant », on pourrait se laisser influencer par les prétendus aveux du poète, et dire avec Sainte-Beuve : « Ce n'était pas à beaucoup près un travailleur opiniâtre ni un érudit que La Fontaine, ni encore moins un investigateur de manuscrits (1) ». Et cependant, voici qu'après plus de deux siècles, La Fontaine va nous apparaître tout-à-coup, grâce à la correspondance du Grand Condé, comme un érudit, ou, tout au moins, comme un humaniste assez laborieux, dans tous les cas, pour traduire, à l'exemple de ses contemporains Corneille, Molière, Racine, les œuvres d'un philosophe grec auquel il avait voué un culte particulier (2).

« J'envoie à V. A. S., écrit, à la date du 29 mai 1680, « M. de Mondion à Monsieur le Prince, une traduction

Ne point mourir,
Et ne rien faire.

(Prologue de *Daphné*).

Voir encore la fable IV du livre XI, *Le songe d'un habitant du Mogol*, et, dans le *Songe de Vaux*, ce petit discours adressé au Sommeil :

« Toi que chacun réclame,
Tu sais que j'ai toujours honoré tes autels;
Je t'offre plus d'encens que pas un des mortels :
Doux Sommeil, rends-toi donc à ma juste prière ».
A ces mots, je lui vis entr'ouvrir la paupière;
Et, refermant les yeux presque au même moment :
« Con entez ce mortel, » dit-il languissamment.

Voir aussi la fable XII du livre VII, *L'homme qui court après la fortune et l'homme qui l'attend dans son lit*, et la deuxième lettre de La Fontaine à sa femme pendant son voyage à Limoges : « Moi qui suis enfant du sommeil et de la paresse... »

(1) *Portraits littéraires*. T. I, p. 494.

(2) « Ce philosophe (Platon) plaisait beaucoup à notre poète, et il lui a bien servi dans ses idées galantes et les descriptions gracieuses dont ses ouvrages sont ornés. » (Mathieu-Marais).

« que M. de La Fontaine a faite d'un dialogue de Platon.
« Il m'a chargé de mander à V. A. S. que si elle croit qu'il
« mérite d'être achevé, il y travaillera pour l'amour
« d'elle... (1) M. de La Fontaine supplie V. A. S. d'avoir
« la bonté de luy renvoyer ce dialogue quand elle l'aura
« lu. »

Nous savions que, dans sa préface des *Fables*, Jean de La Fontaine avait analysé le *Phédon* et la *République*; que, dans *Psyché*, il avait fait allusion à l'*Ion* et au *Banquet*; qu'il avait vanté, dans l'*Epître dédicatoire* au Procureur Général Harlay « les douceurs de Platon..., le plus grand des amuseurs »; qu'enfin il s'écriait dans l'*Epître* à l'Evêque de Soissons :

Quand notre siècle aurait ses savant et ses sages,
En trouverai-je un seul approchant de Platon.

De là à le traduire, convenons qu'il y a loin; et cependant la lettre de Mondion ne peut laisser aucun doute sur ce fait.

Dans l'édition en deux volumes in-12 imprimée à Paris, en 1685, sous le titre : *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine*, se trouve une excellente traduction de trois dialogues de Platon : *Eutiphron*, *l'Hyppias le Beau* et *l'Euthidémus*. Présentée par La Fontaine dans un fort joli avertissement, cette œuvre a toujours été attribuée à Maucroix, et le préfacier est le premier

(1) En cet endroit, M. de Mondion ajoute : « C'est lui aussi qui m'a donné cet exemplaire de la comédie d'*Agamemnon* pour l'envoyer à V. A. S. L'auteur l'a supplié de l'excuser si ce livre n'est pas relié comme il devrait l'être. » Voir à propos de ce curieux passage, qui précise les rapports de cordialité et de confiance de La Fontaine avec le Grand Condé, les recherches très intéressantes de M. Gustave Macon, *Le Grand Condé et le Théâtre*, p. 10, extrait du *Bulletin du Bibliophile*, librairie Techener, Paris, 1899.

dédicace au Procureur Général Harlay, les traductions de mon ami, et au nom de leur auteur et au mien : car je à lui en faire honneur, « Je vous offre, dit-il dans une dispose de ce qui est à lui, comme s'il était à moi-même ». Sous la modestie de la forme il y a là un aveu. Notre poète paraît donc avoir eu sa part effective de collaboration dans ce travail ; car on ne supposera pas qu'il se soit indûment attribué auprès du Grand Condé l'œuvre d'autrui. L'indélicatesse et le plagiat n'ont jamais été « ses affaires », selon son expression de la fable IX du livre IV, *Le Geai paré des plumes de Paon*.

Il est assez de geais à deux pieds comme lui,
Qui se parent souvent des dépouilles d'autrui,
Et que l'on nomme plagiaires.
Je m'en tais, et ne veux leur causer nul ennui.
Ce ne sont pas là mes affaires.

Quelque minime qu'ait été la contribution personnelle du fabuliste à la traduction de Platon publiée en 1685, c'est bien certainement déjà à cet ouvrage qu'il travaillait en 1680, quand il faisait demander à Monsieur le Prince si son dialogue méritait d'être achevé.

*
* *

Faut-il se hâter de faire de La Fontaine un helléniste éprouvé ? Ce serait aller imprudemment à l'encontre de la tradition, et sans doute aussi de la vérité.

Dans le *Mercure de France* du 17 septembre 1785, Grosley, associé de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dit (p. 183) que notre auteur « se pourvoyait de grec auprès de Racine. » Cette assertion est confirmée par Louis

(1) *Mémoire sur la vie de Jean Racine*. — Les Grands écrivains de la France, J. Racine. 2^{me} édit. t. I, p. 334.

Racine, qui paraît bien avoir eu connaissance des travaux ou des essais de La Fontaine sur Platon. « Il voulait toujours, dit-il (1), parler de Platon, dont il avait fait une étude particulière dans une traduction latine. Il cherchait à connaître les anciens par la conversation, et mettait à profit celle de mon père, qui lui faisait lire quelquefois des morceaux d'Homère dans la traduction latine. »

D'Olivet prétend à son tour que La Fontaine (1) « étudia sous des maîtres de campagne, qui ne lui enseignèrent que le latin » (p. 321). Mais plus loin, et sans préciser s'il fait allusion à des textes grecs ou à des traductions, il ajoute (p. 325) : « Il faisait ses délices de Platon et de Plutarque. J'ai tenu les exemplaires qu'il en avait ; ils sont notés de sa main, à chaque page ; et j'ai pris garde que la plupart de ses notes étaient des maximes de morale ou de politique, qu'il a semées dans ses fables. »

Admettons donc que l'helléniste n'était peut-être pas très sûr de lui-même et recourait volontiers aux traductions. Il n'en est pas moins certain qu'il avait une connaissance très sérieuse, très littéraire, de ses auteurs grecs et qu'il savait puiser à propos dans leurs ouvrages cette grâce, cette variété, cette propriété d'expressions qui feront toujours notre admiration.

Les fabulistes des différents siècles, Babrius, Aphonius, Planude, Esope surtout, « lui qui enseignait la véritable sagesse, et qui l'enseignait avec bien plus d'art que ceux qui en donnent des définitions et des règles » (2), n'avaient pas de secrets pour le glorieux disciple qui les dépassa tous.

L'histoire du Roi Candaule, dans le conte VIII de la 4^{me} partie, est tirée d'Hérodote. Théocrite et Callimaque ont inspiré de nombreux passages de *Galatée*. Les contes XI et XII de la 2^{me} partie sont des imitations d'Anacréon.

(1) Histoire de l'Académie française, 3^{me} édit. in-12, 1743, t. II.

(2) Vie d'Esope le Phrygien.

Plutarque, Socrate, Homère, Démosthène, Hésiode, Lucien, ont apporté leur contingent à notre poète, comme aussi, dans la littérature latine, Sénèque le philosophe, Juvénal, Phèdre, Pline le Jeune, Horace, etc.

Boileau a pu dire avec raison que La Fontaine était « orné au goût de Térence » (1). Le premier ouvrage imprimé par notre poète, en 1654, est en effet une adaptation en vers de l'*Eunuque*, et c'est à l'*Andrienne* (acte I^{er}, scène I, vers 62).

Ne quid nimis,

qu'il a emprunté le titre et l'objet de sa fable XI du livre IX :
Rien de trop.

Rien de trop est un point
Dont on parle sans cesse, et qu'on n'observe point.

Rien de trop ! Tout le talent, tout l'esprit, toute la bonne humeur de La Fontaine tiennent dans cette règle de conduite que, littérairement du moins, il a toujours scrupuleusement observée.

Nous pourrions multiplier ces exemples à l'infini, car les productions de La Fontaine sont parfumées toutes des bonnes senteurs de l'antiquité. Tous les lieux communs sur l'inconstance de la fortune, la fragilité de notre existence et les douceurs de la retraite, n'ont-ils pas été exprimés avant lui par Virgile (2), par Ovide, Aulu-Gelle, Lucrèce, Pétrone, Cicéron, Tacite et Tite-Live, pour lequel notre auteur s'était pris un beau jour d'une passion si vive qu'il en avait oublié de dîner (3).

(1) Dissertation sur la Joconde. Edition Berriat St-Prix, t. 11, p. 16.

(2) « Térence et Virgile étaient ses poètes favoris; personne n'entendait si bien Virgile que lui et ne savait si bien profiter de certains tours fins que le collègue ne connaît pas » (Mathieu-Marais).

(3) « Je m'attachai tellement à la lecture de Tite-Live, qu'il se passa plus d'une bonne heure sans que je fisse réflexion sur mon appétit. » (Lettre de La Fontaine à sa femme pendant son voyage à Limoges).

Comme Molière, d'ailleurs, La Fontaine prend son bien où il le trouve, sans se mettre en peine de dissimuler la source à laquelle il a puisé, sans étaler non plus son érudition, car il apprécie médiocrement la pédanterie.

Un sot plein de savoir est plus sot qu'un autre homme.
Je le fuirais jusques à Rome,

dit-il, et il donne aussitôt au poète ce conseil dont il a si bien profité lui-même :

Qu'il cache son savoir et montre son esprit (1).

Bref, dans son *Épître à l'Evêque de Soissons*, il s'explique très franchement sur la question de l'érudition.

Quelques imitateurs, sot bétail (2), je l'avoue,
Suivent en vrais moutons le pasteur de Mantoue :
J'en use d'autre sorte ; et, me laissant guider,
Souvent à marcher seul j'ose me hasarder.
On me verra toujours pratiquer cet usage :
Je ne prends que l'idée, et les tours, et les lois
Que nos maltres suivaient eux-mêmes autrefois.
Si d'ailleurs quelqu'endroit plein chez eux d'excellence
Peut entrer dans mes vers sans nulle violence,
Je l'y transporte, et veux qu'il n'ait rien d'affecté,
Tâchant de rendre mien cet air d'antiquité.

*
*
*

S'il a le culte des anciens, La Fontaine conserve toujours ses coudées franches. Il dit à l'Evêque de Soissons :

Qui de vous aujourd'hui
S'égale aux anciens ?

(1) Lettre à Racine.

(2) Là encore, nous trouvons une expression d'Horace : « *Imitatores, servum pecus.* »

Il s'assimile très habilement

Des Grecs et des Latins les grâces infinies,

(Lettre à Racine)

mais il ne craint pas, dans son indépendance et son éclectisme, de glaner dans Machiavel, Boccace, l'Arioste, de prendre un trait à Clément Marot, une expression heureuse à Rabelais, une image à Malherbe. Il lit et relit les livres saints, Baruck (1), Lactance, traduit le psaume *Diligam te, Domine*, et paraphrase le *Dies iræ*.

« Si benefeceris, dit l'*Ecclésiastique*, verset 1, chapitre XII, scito cui feceris. »

Il est bon d'être charitable :

Mais envers qui ? c'est là le point.

(Fable XIII, livre VI, *Le villageois et le serpent*).

La Mythologie n'offre pas moins de ressources à La Fontaine, qui en connaît les arcanes et y puise ses allégories les plus galantes, par exemple dans le *Songe*, dédié à la princesse de Conti, fille de Mademoiselle de La Vallière et de Louis XIV.

Voilà la fille des Amours,

Elle en a la grâce et les charmes ;

On ne dira pas moins, en admirant son air :

C'est la fille de Jupiter.

(1) Ne trouve-t-on pas un écho de l'Épître de St-Paul aux Hébreux, de la prophétie de Baruck : « *Sensum enim non habent ipsi dii illorum* », et du psaume CXIII, verset 6 : « *Aures habent et non audient* », dans *L'homme et l'idole de bois* (livre IV, fable VII), dans *L'Oracle et l'impie* (livre IV, fable XIX), et dans les vers 43 à 46 de *Phlémon et Baucis* :

Saluez ces pénates d'argile :

Jamais le Ciel ne fut aux humains si facile

Que quand Jupiter même était de simple bois ;

Depuis qu'on l'a fait d'or, il est sourd à nos voix.

« J'ai toujours eu, écrit-il à la Duchesse de Bouillon, des correspondants à Paphos et à Cythère. » Et, en effet, il fait défiler sous nos yeux

Tout l'Olympe en pompe

dans la fable XV du livre XII, *Le corbeau, la gazelle, la tortue et le rat*, et, dans la fable précédente, *l'Amour et la folie*, il met en scène Vénus,

Et Jupiter et Némésis,
Et les Juges d'Enfer, enfin toute la bande,

toute cette bande qui discute, qui raisonne, et prend en définitive une délibération dont le résultat

Fut de condamner la Folie
A servir de guide à l'Amour.

*
* *

Tels sont, en résumé, les auteurs dont ce prétendu ignorant s'est intimement pénétré. Ne nous étonnons donc pas qu'il ait traduit un fragment de Platon sous l'empire de l'enthousiasme dont il se prit soudain pour l'incomparable philosophe. Il était coutumier d'ailleurs de ces entraînements souvent passagers. C'était en somme, quoiqu'il ait pu dire de lui-même, un faux paresseux. Travailleur irrégulier, intermittent, comme tous les rêveurs, il n'obéissait qu'à sa fantaisie; mais son cerveau était toujours en gésine d'idées, et il n'était jamais plus occupé que quand il semblait ne rien faire, ce qui explique ses légendaires distractions (1). Les petits tableaux qu'il composait sont

(1) Mathieu-Marais conclut ainsi sa préface de *l'Histoire de La Fontaine*: « Quand il ne paraissait occupé de rien, il étudiait la nature; ses distractions étaient bien philosophiques, et il nous préparait ces excellents ouvrages qui en sont le fruit. » Ce témoignage d'un contem-

d'ailleurs de ceux que le poète peut faire et parfaire au plein air des champs, dans les bois, au bord de l'eau, et le fin observateur qu'était La Fontaine enrichissait souvent ses apologues d'un trait malicieux cueilli au hasard de la promenade, qu'il n'eût peut-être pas trouvé dans le silence du cabinet.

VI

L'ÉPITRE AU CHEVALIER DE SILLERY

Je voudrais essayer de noter maintenant, en m'appuyant toujours sur des documents renfermés dans les archives de la bibliothèque de Chantilly, quelques indications sur la méthode de travail de La Fontaine et sur le souci qu'il prenait de la forme dans ses compositions.

porain est à retenir ici, ainsi que les vers suivants de l'abbé Vergier, antérieurs à 1720, et cités par le même Mathieu Marais :

Hé! qui pourrait être surpris
Lorsque La Fontaine s'égare?
Tout le cours de ses ans n'est qu'un tissu d'erreurs,
Mais d'erreurs pleines de sagesse.
Les plaisirs l'y suivent sans cesse
Par des chemins semés de fleurs.
Les soins de sa famille, et ceux de la fortune
Ne causent jamais son réveil.
Il laisse à son gré le soleil
Quitter l'empire de Neptune,
Et dort tant qu'il plaît au sommeil.
Il se lève au matin, sans savoir pour quoi faire.
Il se promène il va, sans dessein, sans sujet,
Et se couche le soir, sans savoir d'ordinaire
Ce que dans le jour il a fait.

On a coutume de vanter sa muse simple, sa grâce aimable et souriante, et les traits primesautiers qui lui échappent. Trompé par ce naturel exquis, on croit que le Bonhomme a écrit sans peine, parce qu'on le lit sans fatigue ; mais c'est précisément le comble de la perfection de savoir cacher toute trace d'effort. La Fontaine avait donc réuni les deux conditions qui, selon Joubert (1), consacrent le véritable écrivain : « facilité naturelle et difficulté acquise. » Sa facilité, nous la connaissons ; sa difficulté acquise va nous apparaître dans les corrections successives et constantes du poète, et dans sa recherche incessante et un peu inquiète du mieux.

Il existe au Musée Condé un autographe entièrement écrit par La Fontaine, et, chose rare, signé, par lui. Il est classé, on ne sait depuis quelle époque, probablement depuis qu'il est sorti des mains du poète, dans les papiers des Condé, série O, tome II, p. 856. Son authenticité ne peut être mise en doute, quand on la compare aux quelques écrits connus du poète, notamment à un engagement entièrement de sa main, conservé au greffe du Tribunal civil de Château-Thierry, dont un fac-similé se trouve exposé dans la salle des séances de la Société historique et archéologique de la même ville. C'est (2) une Epître

(1) *Pensées*, 7^e édition. Paris, Didier et C^{ie}, 1877. Tome II, p. 310.

(2) M. Marty-Laveaux (*Œuvres complètes de La Fontaine*), Paris, Daffis, 1877. T. V, p. 268) parle d'un « manuscrit d'Adonis, de 1658, qui appartenait en 1857, lorsque nous l'avons consulté, dit-il, au comte de La Bédoyère, et qui fait aujourd'hui partie de la Bibliothèque de Mgr. le Duc d'Aumale. » — A son tour M. Henri Regnier (*La Fontaine*, T. VI, p. 215) donne une minutieuse description de ce magnifique volume « qui appartient aujourd'hui à Mgr. le duc d'Aumale. » — La même assertion se trouve à la p. 92 de l'édition de M. Paul Lacroix, *Œuvres inédites de La Fontaine*, Hachette, 1863.

Sur la foi de références aussi considérables, la première fois que je me suis présenté au Musée Condé, ce fut pour demander communication de cette pièce rare entre toutes. Elle n'y figure pas et n'y a

adressée à Carloman Philogène Bruslart de Sillery, appelé plus communément le Chevalier de Sillery. D'abord capitaine de vaisseau, puis colonel d'infanterie du régiment du prince de Conti, dont il était le premier écuyer, le Chevalier de Sillery assistait, le 3 août 1692, à la bataille de Steinkerque à côté du duc de Luxembourg, du prince de Conti, du duc de Chartres, du duc de Vendôme et de Louis III duc de Bourbon, fils de Henri-Jules de Bourbon et petit-fils du Grand Condé.

On connaît de cette *Épître* trois versions différentes, toutes publiées par M. Henri Regnier (t. IX, p. 465 et suiv.). L'une est conforme au manuscrit appartenant à l'Institut; elle est présentée comme une leçon trouvée dans les papiers de Walckenaer; une autre a été publiée dans les *Œuvres posthumes de La Fontaine*, et la troisième est tirée d'une *Collection de pièces en vers et en prose, manuscrites et imprimées, sur la politique et la littérature depuis 1690 jusques en 1723*. La lettre au Chevalier de Sillery, qui faisait partie de cette *Collection*, a appartenu au baron Benjamin Delessert; plus tard, elle a été en la possession de M. Renouard; puis M. Etienne Charavay, chargé de la vendre, la soumit en juin 1890 à l'examen de M. le duc d'Aumale, en en demandant 1000 francs; le duc ne l'acheta pas, mais il eut la précaution d'en faire prendre une copie en regard de son autographe.

jamais été le *Bulletin du Bibliophile* (1896, p. 513) nous apprend que, adjugé en 1862 pour le prix de 9.025 fr. à la vente La Bédoyère, le manuscrit d'*Adonis* fait partie de la collection de M. Dutuit, de Rouen (décédé depuis peu). Un ouvrage sur cette collection Dutuit doit paraître incessamment, à la librairie Damascène-Morgand, à Paris. Il décrit avec détails le manuscrit d'*Adonis*, d'après les bonnes feuilles que j'ai parcourues. — Je ne regrette pas trop l'erreur de MM. Paul Lacroix, Marty-Lavaux et Regnier; car en cherchant aux archives de Chantilly ce qui n'y était pas, j'ai trouvé les différents renseignements qui m'ont fourni le prétexte de la présente étude.

La confrontation des deux pièces et leur comparaison avec la version des *Œuvres posthumes* est intéressante. La copie présentée au duc d'Aumale, et dont la trace paraît actuellement perdue, contient plusieurs vers raturés, il est vrai, et qui, pour ce motif n'ont pas été reproduits par M. Regnier. Il est pourtant curieux de les publier, car ils décèlent les repentirs et les tâtonnements du poète à la recherche de l'expression définitive de sa pensée. N'est-il pas toujours instructif de suivre ses efforts, non pas seulement dans les œuvres de longue haleine, destinées à la postérité, mais dans les simples piécettes de circonstances qui pourraient passer pour des improvisations, et jusque dans les ratures de ces compositions éphémères ?

Pour les lecteurs curieux de ces menus détails, nous publierons en appendice à ce travail, en une sorte de tableau synoptique, les trois versions juxtaposées ; nous mettrons en petites capitales les passages raturés par l'auteur. C'est, croyons-nous, le meilleur moyen de rendre matériellement visibles les différentes leçons de l'*Épître au Chevalier de Sillery*. Qu'il nous suffise ici de faire remarquer que le poète a refait jusqu'à cinq fois certains vers, par exemple celui-ci :

Et moy de m'abstenir de ces desseins si hauts.
Car je n'ose attenter sur des desseins si hauts.
Je n'oserais prétendre à des desseins si hauts.
Mon art est au dessous de ces projets si hauts.
Mon art ne suffit pas pour de si hauts projets.

Le vers suivant a subi les quatre modifications que voici :

Les soins, dis-je, du Prince animant nos héros....
Ce Prince par luy même animant nos héros....
Les soins de ce monarque animant nos héros....
Les soins, dis-je, du Prince animant ses sujets... .

D'autres variantes, moins importantes, existent encore,

même dans les parties de l'Épître écrite en prose, car, selon une coutume assez répandue à cette époque, les vers et la prose alternent dans la lettre au chevalier de Sillery, sans raison apparente, suivant la fantaisie de l'auteur.

Enfin, pour terminer sur ces minuties, dans la copie faisant partie de la *Collection* Delessert, on remarque un passage de sept vers, fortement biffés, et qu'il a été impossible de déchiffrer; et ce passage ne se trouve pas dans les autres versions.

*
* *

Si nous jetons un rapide coup d'œil sur les rares manuscrits de La Fontaine qui subsistent encore, nous ne serons pas étonnés d'y trouver, absolument comme dans l'*Épître à Sillery* des variantes, des ratures, des traces évidentes et matérielles enfin du désir que manifeste sans cesse le fabuliste de revoir et de perfectionner ses œuvres.

Il en est ainsi pour un manuscrit du prologue du conte intitulé *La coupe enchantée*, conservé à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, et pour le manuscrit Trallage, à la Bibliothèque de l' Arsenal, du conte intitulé *les Troqueurs*. Nous citerons encore de nombreuses et importantes variantes entre le manuscrit d'*Adonis*, daté de 1658 (celui dont nous avons parlé plus haut), et la version définitive de 1669, postérieure à la disgrâce de Foucquet.

Le Bibliophile belge (Bruxelles, 1845, t. I, p. 303) et M. Edouard Fournier (*L'esprit des autres*, 6^me édition, p. 132) parlent de quelques corrections dans un manuscrit autographe de la fable XXII du livre I, *Le chêne et le roseau*, possédé par un amateur de la Nièvre.

La fable XIII du livre XII, *Le renard, les mouches et le hérisson*, contient dans sa rédaction définitive deux vers seulement — et encore sont-ils simplement épisodiques, — d'un brouillon de La Fontaine, écrit de sa main et publié

pour la première fois par Walckenaer. M. Paul Lacroix signale des modifications de même importance entre deux versions d'une fable intitulée : « l'Aurore » ou « Flore et Zéphir (1) ». « J'ai refait *le Gland et la Citrouille*, écrit le fabuliste à son ami Maucroix, à qui il parle aussi plusieurs fois de « corrections » qu'il a faites. La fable XIV du livre V, *L'âne portant des reliques*, figure sur un manuscrit appartenant à M. le Comte de Lurde sous ce titre : *L'âne chargé de reliques*. La Bibliothèque nationale expose dans une de ses vitrines du département des manuscrits les deux premiers actes de la tragédie d'*Achille*, écrits par La Fontaine. On remarque sur ce précieux document beaucoup de vers raturés, et plusieurs passages refaits jusqu'à trois fois de suite.

Il n'y a pas que les œuvres principales de La Fontaine qui soient ainsi l'objet de ratures et de modifications. On conçoit le soin apporté par le poète au perfectionnement de ses fables, de ses contes et de ses poèmes, qui faisaient sa réputation et préparaient sa gloire future. Mais sa conscience et sa coquetterie d'artiste s'étendaient à ses productions les plus minimes. Les inscriptions murales de la galerie du château de Glatigny, composées péniblement sur commande, et qui certes n'étaient pas faites pour accroître le renom du poète, lui ont coûté plus de peine et de retouches que les pièces nées spontanément de sa libre inspiration. Telle phrase de la *Comparaison d'Alexandre, de César et de Monsieur le Prince*, a été à ce point surchargée sur le manuscrit qu'elle en est illisible. Enfin, même dans ses correspondances intimes, dans ses lettres à sa femme, on remarque en plusieurs passages des corrections de pur style, et nous voyons le pauvre La Fontaine, dans ses préfaces, plus préoccupé que de raison de quelques fautes d'impression échappées à son attention;

(1) Œuvres inédites de J. de La Fontaine, p. 7 et 9.

scrupule excessif, qui montre à quel point l'écrivain était sévère pour lui-même, et avait à cœur de fixer le mot juste et unique qui correspondait à sa pensée.

Un peu plus, un peu moins tous les auteurs corrigent et retouchent. On n'atteint pas toujours d'emblée la forme nette et définitive de l'idée. La Fontaine n'est donc pas le seul qui ait usé largement du droit de raturer. A des degrés divers, cette habitude dut être commune, notamment, à ses confrères du grand siècle, soucieux comme lui de la perfection.

Maintenant que j'ai extrait des archives de Chantilly tout ce qui concerne le fabuliste, je crains que le lecteur ne trouve la récolte maigre et bien long le grimoire. Espérons pourtant qu'il voudra bien m'être indulgent. J'ai, chemin faisant, beaucoup cité La Fontaine ; c'est toujours autant de gagné sur la prose de l'auteur.

Pièce justificative

Texte de la minute de la collection Renouard

A M. le chevalier de Sillery.

Jamais nos combatans n'ont esté si hardis.
Les moindres fantassins sont autant d'Amadis.
La présence d'un Roy, ses ordres, son exemple,
Quel Roy ! c'est aux neuf sœurs de luy bastir un temple,
ET MOY DE M'ABSTENIR DE CES DESSEINS SI HAUTS,
CAR JE N'OSE ATTENDRE SUR DES DESSEINS SI HAUTS,
Je n'oserois prétendre à des desseins si hauts,
LES SOINS, DIS-JE, DU PRINCE ANIMANT NOS HÉROS,
Ce Prince par luy même animant nos héros,
TRENTÉ JOURS ONT FORCÉ LE REMPART DE LA FLANDRE,
EN VINGT JOURS A
Forcé en très peu de jours le rempart de la Flandre,
Namur que d'autres Roys seroient dix ans à prendre.
Un mois a veu finir ces glorieux travaux.
D'invincibles murs, la saison conjurée,
Cent états rien n'a pu prolonger leur durée.
Les vaincus sont heureux; ces peuples dans leur cœur
Souhaitent que Louis subjugué a contrée,
Prince humain, sage maître, et modeste vainqueur.

Dans toutes ces relations qui nous sont venues du siège,
M. le Duc a fait des choses extraordinaires. Il s'est trouvé
à quatre attaques, trois où il estoit de jour, et une
comme volontaire.

On scait que dédaignant une commune gloire
Il s'est trouvé partout, et partout s'est signalé,
Qu'à ses costez marchoient la Parque et la victoire,
Et que l'élite enfin des nourrissons de Mars [ses grenadiers
S'est avec moins d'ardeur exposée aux hazards.

[Ici se trouvent sept vers fortement biffés, qu'il est
impossible de lire.]

Le Roy des animaux entouré de carnage
Pardonne rarement au chasseur abbatu.
Maître de son courroux Bourbon s'est toujours veu,
Quoy qu'emporté par son courage.

Texte de l'autographe de Chantilly

A M. le chevalier de Sillery.

Jamais nos combattants n'ont esté si hardis.
Les moindres fantassins sont autant d'Amadis.
La présence d'un Roy, ses ordres, son exemple,
D'un Roy..... c'est aux neuf sœurs de lui bastir un temple,

Mon art est au dessous de ces projets si hauts,

Les soins de ce monarque animant nos héros,

Trente jours ont forcé le rempart de la Flandre,
Namur que d'autres Roys seroient dix ans à prendre,
Un mois a terminé ces glorieux travaux,
D'invincibles murs, la saison conjurée,
Cent états rien n'a osé prolonger leur durée.
Les vaincus sont heureux; ces peuples dans leur cœur
Souhaitent que Louis subjugué la contrée,
Prince humain, sage maître, et modeste vainqueur.

Dans toutes ces relations du siège M. le Duc a fait des
choses extraordinaires. Il a esté de quatre attaques, trois
où il estoit de jour, et une comme volontaire.

On scait que dédaignant une commune gloire
Il s'est trouvé partout, partout s'est signalé,
Qu'à ses costez marchoient la Parque et la victoire,
Et que l'élite enfin des nourrissons de Mars [ses grenadiers
S'est avec moins d'ardeur exposée aux hazards.

Le Roy des animaux entouré de carnage
N'épargne aucun chasseur abbatu sous ses coups;
Bourbon maîtrise son courroux
Quoy qu'emporté par son courage.

Texte des Œuvres posthumes

A M. le chevalier de Sillery.

Ce 28^e août 1692.

Jamais nos combattants n'ont été si hardis :
Nos moindres fantassins sont autant d'Amadis.
La présence du Roy, ses ordres, son exemple.....
Quel Roy ! c'est aux neuf sœurs de lui bâtir un temple;

Mon art ne suffit pas pour de si hauts projets.

Les soins, dis-je, du Prince animant ses sujets,

On prend des murs. Quels murs ! vrais remparts de la
Qu'un autre que Louis seroit dix ans à prendre. [Flandre,
Ah ! si le Ciel vouloit que nous eussions le tout !
Quel pays ! vous voyez ses défenseurs à bout.
Je n'en dirai pas plus ; notre Roy n'aime guères
Qu'on raisonne sur ces matières.

Voilà bien des *quels* entassés les uns sur les autres, et
une figure bien répétée ; si faut-il pourtant l'employer
encore sur ce qui regarde Monsieur le Duc.

Quel prince ! nous savons qu'il s'est trouvé partout ;
Que, dédaignant le bruit d'une valeur commune,
Que Francœur, Jolicœur, Jolibois, la Fortune,
Grenadiers, gens sans peur, vrais suppôts de Césars,
Avec moins de plaisir s'exposent aux hasards.

Tel on voit qu'un lion, roi de l'ardente plage,
De sang et de meurtre altéré,
Porte sur les chasseurs un regard assuré,
Et se tient fier d'être entouré
De mille marques de carnage.
Je change en cet endroit de style et de langage ;
Ne vous semble-t-il pas que je m'en suis tiré
Ainsi qu'un voyageur en des bois égaré ?

Quel plaisir a celui duquel il tient le jour!

J'en tiens un beau présent, chacun m'en fait la cour;
Il m'a déifié; ma gloire atteint le faîte;
Je touche maintenant l'olimpe de la teste.
Quel que soit ce présent, se faut-il étonner?
Combien Condé sceut-il donner
Dans le temps qu'il tint cour plénière
Pour une chose feste singulière?
Ce fut a Chantilli séjour délicieux,
Il y rendit plus d'une Muse
De ses bienfaits toute confuse.
Chacun rapporte de ces lieux
Force beaux dons, notables sommes,
Condé payant comme les Dieux
Ce que l'on fait comme des hommes.

Il n'est bruit icy que de ce qu'a fait vostre Prince au combat d'Enghien.

Enguien. C'est un beau sujet de poëme, s'il en fut un. Le caractère du héros, l'action et les circonstances, il n'y manque rien que quelque Virgile, quelque Homère si vous voulez; car pour vostre poëte, il ne s'y faut plus attendre. Je suis épuisé, usé, sans le moindre feu, et ne scais comme j'ay pu tirer de ma teste ces derniers vers. Quand je dis que je suis sans feu, c'est de celui qui a fait les fables et les contes que je veux parler. car d'ailleurs je ne suis pas avec moins d'ardeur que j'estois il y a dix ans vostre très humble et très obéissant serviteur et poëte de La Fontaine.

Je composay la plus grande partie de ces vers après la prise de Namur, et avant les dernières actions de M. le Duc au combat d'Enghien. On n'a pas si tost loué une chose qu'il en vient une autre. Dites à ce Prince qu'il nous donne quelque relasche; car de nous constituer sans cesse en de nouveaux frais par de nouveaux témoignages de la valeur, c'est avoir bien peu de considération pour la poésie et pour l'éloquence ny moy à l'âge de vingt-cinq ans, n'y teste d'homme n'y suffiroit.

Quelle joye a celui dont il receut le jour!

J'en tiens un beau présent; chacun m'en fait sa cour;
Il m'a déifié; ma gloire atteint le faîte;
Je touche maintenant l'olimpe de la teste.
Quel que soit ce présent, se faut-il étonner?
Combien Condé sceut-il donner
Dans le temps qu'il tint cour plénière
Pour une feste singulière?
Ce fut a Chantilli séjour délicieux,
Il y rendit plus d'une Muse
De ses bienfaits toute confuse.
Chacun rapporte de ces lieux
Force beaux dons, notables sommes,
Condé payant comme les Dieux
Ce que l'on fait comme des hommes.

Il n'est bruit icy que de ce qu'a fait vostre Prince au combat d'Enghien. On nous mande qu'il a osté un drapeau a un officier, et qu'il s'en est ceint pour obliger nos troupes de tenir ferme. Un si grand exemple a contribué a rétablir les affaires en cet endroit-là; on n'a abandonné ny le Prince ny le drapeau. On nous mande aussi que dans ces moments on a cru revoir en sa personne le grand Conde; c'est une observation que les troupes ont faite, et qui mérite bien d'estre marquée. Ne trouvez-vous pas que ce soit un fort beau sujet de poëme? Le caractère du héros, l'action et les circonstances, il n'y manque rien que quelque Virgile, quelque Homère si vous voulez. A l'égard de vostre poëte il ne faut plus s'y attendre. Je suis épuisé, usé, et n'ay plus de feu. Je ne scais pas même comme j'ai pu tirer de ma teste ces derniers vers. Quand je dis que je suis sans feu, c'est de celui qui a fait les fables et les contes que j'entends parler, car d'ailleurs je ne suis pas avec moins d'ardeur que j'estois il y a dix ans votre très humble et très obéissant serviteur et poëte de La Fontaine.

Je fis la plus grande partie de ces vers incontinent après que Namur fut pris, et avant les dernières actions de M. le Duc au combat d'Enghien. On n'a pas si tost loué une chose qu'il en vient une autre, dites à ce Prince qu'il nous donne quelque relasche; car de nous constituer sans cesse en de nouveaux frais, par de nouveaux témoignages de la valeur, c'est n'avoir guere de considération pour la poésie et pour l'éloquence ny moy à l'âge de vingt-cinq ans, n'y teste d'homme n'y suffiroit.

Il faut reprendre nos brisées :
Les Muses ne sont pas sur ce prince épuisées.

Quel plaisir pour celui dont il reçut le jour!
Le bon sens et l'esprit, conducteurs du courage,
Sont du sang des Condés l'ordinaire apanage.
Moi, j'en tiens cent louis, chacun m'en fait la cour;
Il a déifié ma veine.
Mes soins en valaient-ils la peine?
Il ne s'en faut point étonner.
Que ne lui vit-on pas donner
Dans le temps qu'il tint cour plénière
Pour une fête singulière?
Chantilly fut la scène, endroit délicieux.

Sans que tout fût parfait chacun fit de son mieux,
Tous rapportèrent de ces lieux
De grosses et notables sommes:
Il a payé comme les Dieux
Ce qu'ils ont fait comme des hommes.

Il n'est bruit ici que de votre prince. Tout le monde lui attribue l'avantage que nous avons remporté au combat de Steinkerque.

C'est là un fort beau sujet de poëme le caractère du héros, l'action et les circonstances, il n'y manque rien que le bon Homère, ou le bon Virgile, si vous voulez; car, pour votre poëte, il ne faut plus vous y attendre; je suis épuisé, usé, sans nul feu, et ne sais comme j'ai pu tirer de ma tête ces derniers vers. Quand je dis que je suis sans feu, c'est de celui qui a fait les Fables et les Contes que je veux parler; car d'ailleurs je ne suis pas avec moins d'ardeur que j'étais il y a dix ans, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur et poëte.

P. S. — Ces vers ont été commencés incontinent après la prise de Namur et avant les dernières actions de Monsieur le Duc à votre combat d'Enghien. On n'a pas sitôt loué une chose qu'il en vient une autre. Dites à ce prince qu'il nous donne quelque relasche, car il nous constitue toujours en de nouveaux frais par de nouveaux témoignages de sa valeur; ni moi à l'âge de vingt cinq ans, ni tête d'homme, n'y suffiroit.